



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique "Saint Charles Borromée"

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique "Saint Charles Borromée"
3 Rue général Giraud - 71100 Chalon sur Saône

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets indépendants
adhérents de KPMG International Limited,
une société de droit anglais ("private
company limited by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique "Saint Charles Borromée"

3 Rue général Giraud - 71100 Chalon sur Saône

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

À l'assemblée générale de l'association Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique "Saint Charles Borromée",

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique "Saint Charles Borromée" relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances des familles.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 15 février 2023

KPMG SA

Samuel Brunneval

Associé

VI. Bilan actif passif

BILAN ACTIF						
OGEC SAINT CHARLES BORROMEE CHALON SUR SAONE						
		Nomenclature 2020 & PCG		Nomenclature 2020 & PCG		
ACTIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)			EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET	
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :					
	- Frais d'établissement	-	-	-	-	
	- Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	
	- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-	
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	-	-	-	-	
	- Autres Immobilisations Incorporelles	146 346	115 658	30 689	6 083	
	- Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-	-	-	-	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 346	115 658	30 689	6 083	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :					
	- Terrains	733 411	415 247	318 164	347 735	
	- Constructions	19 453 163	14 903 710	4 549 453	-	
	- Constructions sur sol propre	-	-	-	839 738	
	- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	4 319 444	
	- Installations techniques, matériel et outillage	2 690 485	2 191 906	498 579	257 535	
- Autres Immobilisation Corporelles	1 373 144	1 308 587	64 557	93 323		
- Immobilisations corporelles en cours	2 935	-	2 935	2 935		
- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	13 365	-	13 365	-		
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 266 503	18 819 450	5 447 054	5 860 710		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :						
- Participations et créances rattachées	41 916	-	41 916	41 916		
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-		
- Prêts	152 704	-	152 704	152 704		
- Autres Immobilisations financières	5 154	-	5 154	2 766		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	199 774	-	199 774	197 386		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	24 612 623	18 935 108	5 677 516	6 064 179		
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS		-	-	-	
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		37 540	-	37 540	22 858
	CREANCES :					
	- Créances clients, usagers et comptes rattachés	251 766	189 266	62 500	134 469	
	- Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-	
	- Personnel et organismes sociaux	1 562	-	1 562	1 155	
	- Etat et autres collectivités publiques	474 438	-	474 438	427 406	
	- Autres	100 335	-	100 335	54 629	
	TOTAL CREANCES	828 101	189 266	638 835	617 659	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		215 025	-	215 025	16 789
INSTRUMENTS DE TRESORERIE		-	-	-	-	
DISPONIBILITES		3 825 021	-	3 825 021	3 200 000	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		70 637	-	70 637	68 713	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	4 976 323	189 266	4 787 057	3 926 019		
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)		-	-	-	-	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)		-	-	-	-	
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		-	-	-	-	
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		29 588 946	19 124 374	10 464 572	9 990 199	

BILAN PASSIF

OGEC SAINT CHARLES BORROMEE CHALON SUR SAONE

Nomenclature 2020 & PCG Nomenclature 2020 & PCG

	EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
PASSIF		
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires	1 532 990	1 532 990
Fonds propres complémentaires	195 866	195 866
TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	1 728 856	1 728 856
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES		
Réserves statutaires	-	-
Réserves pour projets de l'entité	1 356 321	
Réserves pour investissements	-	1 333 637
Réserves de trésorerie	-	22 684
Autres réserves	-	-
TOTAL RESERVES	1 356 321	1 356 321
REPORT A NOUVEAU	2 457 705	2 098 417
RESULTAT DE L'EXERCICE	571 413	359 287
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	6 114 295	5 542 881
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	841 212	
Subventions d'équipement		763 289
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires		66 562
PROVISION REGLEMENTEES	-	-
TOTAL FONDS PROPRES (I)	6 955 506	6 372 732
FONDS REPORTES E DEBIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	-	-
TOTAL FONS REPORTES ET DEBIES (II)	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	231 971	201 205
Provisions pour charges	271 443	216 052
Provisions pour gros entretien		30 000
TOTAL PROVISIONS (III)	503 414	447 257
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 505 373	1 960 414
Emprunts et dettes financières diverses	22 500	
Avances et acomptes reçus	19 190	32 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	376 260	252 161
<i>Dettes des legs ou donations</i>	-	-
Dettes fiscales et sociales	310 410	169 508
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	397 069	386 166
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	374 850	369 291
TOTAL DETTES (IV)	3 005 651	3 170 210
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV+V)	10 464 572	9 990 199

VII. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		
OGEC SAINT CHARLES BORROMEE CHALON SUR SAONE		
	Nomenclature 2020 & PCG	Nomenclature 2020 & PCG
	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	-3 125
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	3 554 510	3 149 232
dont parrainages	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 933 441	2 906 306
Vers/Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable	0	0
Ress/Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provis	113 793	74 418
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	114 718	116 098
TOTAL I	6 716 462	6 242 929
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	62 667	5 808
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	2 392 606	2 041 383
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	255 599	223 356
Salaires et traitements	1 834 686	1 879 272
Charges sociales	697 395	703 426
Dotations aux amortissements des immobilisations	774 023	792 275
Dotations aux provisions	175 572	262 263
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	55 090	5 842
TOTAL II	6 247 637	5 913 625
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	468 825	329 303
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2 062	661
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	0	0
TOTAL III	2 062	661
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	38 091	45 938
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
TOTAL IV	38 091	45 938
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-36 029	-45 277
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	432 796	284 027
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	48 220	3 026
Sur opérations en capital	110 703	102 243
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
TOTAL V	158 923	105 269
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	19 848	29 809
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0	0
TOTAL VI	19 848	29 809
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	139 075	75 459
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	458	199
Total des produits (I + III + V)	6 877 447	6 348 858
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 306 034	5 989 571
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	571 413	359 287

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES OGEC St Charles 2021-22

<i>I. Informations générales</i>	2
A. Identification de l'Ogéc - 3 rue Général Giraud – 71100 Chalon-sur-Saône	2
B. Faits marquants de l'année	2
C. Evénements postérieurs à la rentrée :	2
D. Les principaux mouvements de personnel.....	2
<i>II. Principes, règles et méthodes comptables</i>	3
A. Durée et dates d'exercice comptable	3
B. Référentiel comptable et changements comptables	3
C. Dérogations aux principes et méthodes comptables.....	3
<i>III. Notes sur le bilan</i>	3
A. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	3
B. Dépréciations d'éléments d'actif	5
C. Echéance des créances et des dettes.....	5
D. Evaluation des valeurs mobilières de placement.....	6
E. Fonds propres.....	6
F. Subventions d'investissement.....	6
G. Provisions	7
H. Fonds dédiés.....	8
I. Passifs éventuels	8
<i>IV. Notes sur le compte de résultat</i>	8
A. Ventilation du chiffre d'affaires	8
B. Effectif employé pendant l'exercice.....	8
C. Rémunération des dirigeants	8
D. Honoraires des commissaires aux comptes	9
E. Rattachement des charges et des produits à l'exercice.....	9
F. Charges et produits exceptionnels.....	9
<i>V. Autres informations</i>	9
A. Engagements financiers donnés et reçus.....	9
B. Engagements pris en matière de crédit-bail	9
C. Contributions volontaires en nature	10
<i>VI. Bilan actif passif</i>	11
<i>VII. Compte de résultat</i>	13

Annexes BILAN 2021-22

I. Informations générales

A. Identification de l'Ogec - 3 rue Général Giraud – 71100 Chalon-sur-Saône

L'Ogec Saint Charles est un établissement scolaire privé sous contrat qui accueille environ 2640 élèves, de la maternelle au BTS, sur 4 sites chalonnais.

- Ecole, collège, lycée professionnel, CFP - 3 rue Giraud Le Devoir	1195 élèves
- Ecole La Colombière et collège St Dominique 20 Avenue de paris	883 élèves
- Lycée général et BTS 48 rue du pont de fer	448 élèves
- Section esthétique, bâtiment Médicis	114 élèves

L'internat ouvert aux étudiants, lycéens et collégiens de l'Ensemble Saint Charles se situe 15 rue Leschenault de la Tour à Chalon (85 élèves cette année)

B. Faits marquants de l'année

* Au 1^{er} septembre 2021 : Fusion des 2 collèges de St Dominique et du Devoir, Mr TROUBAT prenant la direction des 2 collèges avec un renfort au niveau des adjoints

* Réorganisation interne au lycée suite au départ de Mr Buchaillard avec Murielle LUCAS Responsable pédagogique du supérieur et Séverine DE MARCO Responsable pédagogique du lycée général

* Sous-traitance complète de la restauration auprès de Dupont Restauration avec la reprise de 3 personnel OGEC Mn [REDACTED], Mr [REDACTED] et Mr F [REDACTED]

C. Evénements postérieurs à la rentrée :

Un litige avec une salariée, M^{lle} [REDACTED], est susceptible de donner lieu au versement d'indemnités estimées à ce jour à 45 K€ (35 ans d'ancienneté).

D. Les principaux mouvements de personnel

Départs retraite

L/ [REDACTED]
L/ [REDACTED]

Autres départs

M [REDACTED]
M [REDACTED]

Arrivées en CDI

Mm
Mr
Mm
Mm
Mm
Mm

II. Principes, règles et méthodes comptables

A. Durée et dates d'exercice comptable

L'exercice clôturé recouvre la période du 01/09/2021 au 31/08/2022 soit 12 mois.

B. Référentiel comptable et changements comptables

Les sources réglementaires et professionnelles suivantes ont été prises en compte :

- Règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif complété par l'ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020
- Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et recueil des normes comptables françaises publié par l'ANC (version en vigueur au 1er janvier 2021)

C. Dérogations aux principes et méthodes comptables

RAS

III. Notes sur le bilan

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires pour la mise en état de fonctionner.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)						
IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement			-		
	Autres immobilisations incorporelles		114 784	31 562		146 346
	TOTAL I		114 784	31 562	-	146 346
CORPORELLES	Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)		733 411	-		733 411
	Constructions	Sur sol propre	5 864 336	3 006		5 867 342
		Sur sol d'autrui	13 581 898	3 923		13 585 821
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 367 695	322 790		2 690 485
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements	65 377	1 722		67 099
		Matériel de transport	29 669	-		29 669
		Matériel de bureau et informatique	305 878	8 603		314 481
		Mobilier	961 895	-		961 895
	Immobilisations corporelles en cours		2 935	-		2 935
	Autres			-		
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		0	13 365		13 365
TOTAL II		23 913 094	353 409	-	24 266 503	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		41 916	-		41 916
	Prêts et autres immobilisations financières		155 470	2 388		157 858
	TOTAL III		197 386	2 388	-	199 774
TOTAL GENERAL (I + II + III)			24 225 264	387 359	-	24 612 623

Les amortissements sont calculés selon les préconisations de l'ANC 2018, avec la méthode linéaire et en fonction du bien et de sa durée de vie :

- Construction : entre 15 et 40 ans
- Aménagement : entre 8 et 30 ans
- Matériel et mobilier : entre 3 et 10 ans

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement			-		
	Autres immobilisations incorporelles			108 701	6 957	115 658
	TOTAL I			108 701	6 957	-
CORPORELLES	Agencements et aménagements de terrains			385 676	29 571	415 247
	Constructions	Sur sol propre		5 024 598	115 271	5 139 869
		Sur sol d'autrui		9 262 454	501 388	9 763 841
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			2 110 160	81 746	2 191 906
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements		47 702	11 812	59 514
		Matériel de transport		29 562	107	29 669
		Matériel de bureau et informatique		287 421	7 199	294 620
		Mobilier et autres		904 812	19 972	924 784
TOTAL II			18 052 384	767 066	-	18 819 450
TOTAL GENERAL (I + II)			18 161 085	774 023	-	18 935 108

B. Dépréciations d'éléments d'actif

Les créances familles sont provisionnées à 100% dès lors que l'élève est parti de l'établissement.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)						
OBJET DES DEPRECIATIONS			Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations :	• Incorporelles				-
		• Corporelles				-
		• Financières				-
	Stocks et en-cours					-
	Créances clients et usagers (familles, élèves)		181 319	95 139	87 192	189 266
	Autres créances					-
	Valeurs mobilières de placement					-
		TOTAL	181 319	95 139	87 192	189 266
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation					
	financières					
	exceptionnelles					

C. Echéance des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES (TABLEAU IV)			
CREANCES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (€)	ECHEANCE	
		≤ 1 an	> 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	41 916		41 916
Prêts	152 704		152 704
Autres créances	5 154		5 154
Sous-total créances de l'actif immobilisé	199 774	0	199 774
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	251 766	49 003	202 763
Créances personnel	3 687	3 687	
Créances sociales	0	0	
Créances collectivités	474 438	474 438	
Créances diverses	135 750	135 750	
Sous-total créances de l'actif circulant	865 640	662 877	202 763
TOTAL CREANCES	1 065 414	662 877	402 537

DETTES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (€)	ECHEANCE		
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 505 373	419 035	1 086 337	
Emprunts et dettes financières divers	22 500	15 000	7 500	
Sous-total dettes financières	1 527 873	434 035	1 093 837	0
Dettes fournisseurs	376 260	376 260		
Dettes fiscales et sociales	310 410	310 410		
Autres dettes	416 259	416 259		
Sous-total autres dettes	1 102 929	1 102 929	0	0
TOTAL DETTES	2 630 801	1 536 964	1 093 837	0

D. Evaluation des valeurs mobilières de placement

(en €)	à la clôture (31/08/2022)						à la clôture précédente (31/08/2021)					
Type de titre	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente
Part sociale Ccoop A	1	15,25	15,25	15,25			1	15,25	15,25	15,25		
Part sociale Ccoop B	14 099	15,25	15,25	15,25			1 099	15,25	15,25	15,25		

E. Fonds propres

Variation des fonds propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 728 856				1 728 856
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation					
Réserves	1 356 321				1 356 321
Report à nouveau	2 098 417	359 287			2 457 705
Excédent ou déficit de l'exercice	359 287	-359 287	571 413		571 413
Situation nette (sous-total)	5 542 882	0	571 413	0	6 114 295
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	763 289		113 517	110 703	766 103
Taxe d'apprentissage	66 562		33 811	25 263	75 109
TOTAL DES FONDS PROPRES	6 372 733	0	718 741	135 967	6 955 507

F. Subventions d'investissement

Conformément à la nouvelle norme de l'ANC 2018, les subventions en cours d'amortissement sont comptabilisées au crédit des comptes 13.

La reprise des subventions d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises.

La reprise des amortissements des subventions a généré sur cet exercice un produit exceptionnel de 111 K€.

Les subventions d'investissement enregistrées cette année sur la base des notifications sont de 114K€ :

- 96€ de la part de la Région pour financer la réfection de peintures et de plafonds dans le bâtiment L, l'acquisition de matériels numériques et l'acquisition de mobiliers scolaires.
- 18k€ de la Région pour financer le remplacement de menuiseries extérieures.

G. Provisions

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VII)						
OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS	Risques	161 205	30 766			191 971
	Pensions et obligations similaires	216 052	18 589			234 641
	Gros entretien	30 000	31 078	24 276		36 802
	Autres provisions pour charges	40 000				40 000
	TOTAL	447 257	80 433	24 276	-	503 414
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation					
	financières					
	exceptionnelles					

- La provision pour risque d'un montant total de 191 971 € concerne :

✓ M		En invalidité depuis 2016.	1 500 €
✓ M		Contentieux prud'homal suite à la contestation	3 630 €
D		d'une mesure d'avertissement. Montant fixé par jugement.	
✓ M		Licenciée le 08/08/2018. La provision concerne les congés payés et les heures supplémentaires.	40 156 €
✓ M		Solde sur provision pour rupture conventionnelle d'un montant initial de 26 639 €.	3 829 €
✓ R		Litige avec la caisse de retraite Malakoff : lors du changement de logiciel en 2016, les rubriques de retraites auraient mal été retraitées.	19 825 €
M			
✓ P		Risque de rattrapage de valorisation pour des salariés partis en formation et réalisations des entretiens professionnels.*	80 000 €
P			
✓ P		Litige avec une ancienne salariée, rappel éventuel de salaires et dommages et intérêts.	12 265 €
C			
✓ R		Litige Malakoff contrôle salaires 2018.	30 766 €
M			

- La provision pour départ en retraite atteint 234 641€
Elle est constituée par la prise en compte d' ½ mois de salaire tous les 5 ans (tous les 3 ans pour les chefs d'établissements), avec l'application d'un taux de probabilité de départ en retraite selon l'âge du salarié (95% si >50ans / 50% 30-50 / 10%<30ans)
- La provision pour autres charges d'un montant total de 40 000 € porte sur les loyers Lones Solidarité Patrimoine.
- La provision pour gros entretien de 36 802 € concerne la programmation de travaux de sécurité.

H. Fonds dédiés

Non concernés.

I. Passifs éventuels

Non concernés sur l'exercice.

IV. Notes sur le compte de résultat

A. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'Ogec est de 6 602 671 €, contre 6 168 510€ l'an dernier, soit une hausse de 7.04 %.

	31/08/2021	31/08/2022
Enseignement sous contrat	1 615 799	1 705 258
Restauration	792 767	917 116
Hébergement	206 771	325 210
Etude et Garderie	51 060	68 065
Participation Ipads	161 872	192 467
Enseignement Hors Contrat	42 547	48 901
CFP	204 523	262 920
Total des produits des familles	3 075 339	3 519 937
Subventions (Etat, Région, Département, Communes)	2 906 306	2 933 442
Produits des activités annexes	186 865	149 292
	6 168 510	6 602 671

B. Effectif employé pendant l'exercice

L'effectif moyen est de 113 contrats salariés pour 62 équivalent temps plein se décompose de la façon suivante :

- Formateurs	22 contrats	2 ETP
- Cadres dont CE	22 contrats	14 ETP
- Employés et Agents de maitrise	69 contrats	46 ETP

C. Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice, l'OGEC a versé à ses dirigeants les rémunérations brutes suivantes :

- Brut	270 001€
- Avantages en nature	1 051€
-Total des rémunérations	271 052€

D. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice, l'OGEC a versé 17 653€ d'honoraires de commissariat aux comptes

E. Rattachement des charges et des produits à l'exercice

Produits constatés d'avance 374 850€

Charges constatées d'avance 70 637€

F. Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels : 158 923€ (dont 110 703€ de reprise d'amortissements de subvention)

Charges exceptionnelles : 19 848€

V. Autres informations

A. Engagements financiers donnés et reçus

Pas de nouvel engagement financier cette année. Les emprunts en cours suivants sont garantis :

- Emprunt Société Générale Lycée (20 ans) avec promesse d'affectation hypothécaire pour 875 300€. La dette de l'Emprunt s'élève à 130 316 € au 31/08/2022.
- Emprunt Société Générale du 29 février 2012 (15 ans) avec Garantie de la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne pour caution solidaire à hauteur de 50% de l'emprunt de 4 000 000 €. La dette de l'Emprunt s'élève à 1 266 924 € au 31/08/2022.
- Emprunt Société Générale du 16 novembre 2018 (5 ans) pour 400 000€. La dette de l'Emprunt s'élève à 107 234 € au 31/08/2022.

B. Engagements pris en matière de crédit-bail

Compte	Nature	Engagement total	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
			de l'exercice	cumulées	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	cumulées	
61220100	lpad	335 827	47 174	335 827				0	696
61220200	Vidéoprojecteur	24 283	6 071	19 730	4 553	0		4 553	
61220400	lpad	53 033	17 678	53 033		0		0	
61220500	lpad	119 258	29 815	89 444	29 814	0		29 814	
61220600	lpad	50 933	16 978	33 955	16 978	0		16 978	
61220700	lpad	117 772	29 443	58 886	29 443	29 443		58 886	
61220800	lpad	15 279	5 093	10 186	5 093	0		5 093	
61220700	lpad	5 495	1 374	2 748	1 374	1 374		2 747	
61220800	lpad	8 235	3 774	7 892	343			343	343
61220710	lpad	51 445	15 719	15 719	17 148	18 577		35 726	
61220710	lpad	108 999	24 979	24 979	27 250	56 771		84 020	
TOTAL		890 559	198 097	652 398	131 996	106 164	0	238 160	1 039

C. Contributions volontaires en nature

Non concerné